

SECRETARIAT GENERAL

DECISION N° 2018 ⁰⁰⁰⁰⁵⁴ /MSHP-SG DU 06 FEV 2018
PORTANT NOMINATION DU COORDINATEUR DE LA CELLULE DU
SECTORIEL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°04-106/P-RM du 31 mars 2004, portant création du Haut Conseil National de lutte contre le SIDA (HCNLS) ;
- Vu le décret N°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014 fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- Vu la décision N° 05-715/MS-SG du 12 juillet 2005 portant création du Comité Sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- Vu le décret N° 2017-1034/P-RM du 30 décembre 2017, portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont et demeurent abrogées les dispositions de la décision n°2016-1128/MSHP-SG du 25 août 2016 portant nomination du **docteur Fanta SIBY** en qualité de Coordinatrice de la Cellule du Comité Sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Article 2 : **Docteur Souleymane SACKO**, Médecin de Santé Publique, N°Mle, 944-42-H, est nommé Coordinateur de la Cellule du Comité Sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Article 3 : L'intéressé bénéficie à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Bamako, le 06 FEV 2018

AMPLIATIONS

Original.....	1
MTFPRA-DNFPP.....	2
MEFB-MDB-DGB-CFBCS-Trésor.....	7
DNS-CPS-IS-ANTIM.....	4
Gouv-DRS/District.....	2
BCS-CF-DGB-Trésor.....	4
Intéressé et dossier.....	2
DRH/Santé.....	1
	1

Le ministre


Pr Samba Ousmane SOW
Officier de l'Ordre National

